

Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol

Micro reservoir de biodiversité (zone humide) à protéger

Eléméent de paysage (parc arboré, boisement) à préserver pour des motifs écologiques (article L151-23 du CU)

Réservoir majeur de la TVB à préserver

Continuité écologique à protéger le long des cours d'eau (mosaïque de milieux) (article L151.23 du CU)

Périmètre d'OAP

1AUE

1AUY

Secteur de taille et de capacité d'accueil limité (article L.151-13 du CU) (STECAL Nt)

Description	NOIII EK	benenciane
Emplacement réservé: ER pour un aménagement d'accueil de loisirs/stationnement/aire de pique-nique	LAC1	Commune
Emplacement réservé: Création d'un chemin piétonnier le long du lac	LAC2	Commune



